

seront conduits pour 9 1/2 h. au champ de bataille où aura lieu la réception et où des discours seront prononcés. 1200 chanteurs et musiciens exécuteront la partie musicale du programme. A 1 h., visite au bourg de Sempach et inauguration du monument national, enfin dîner « frugal » et exercices populaires en plein air. A 5 h. du soir, rentrée officielle à Lucerne, promenade en bateaux à vapeur, banquet, illumination du lac et des montagnes.

Bienfaisance. Les dons et legs faits en janvier 1886, dans toute la Suisse, en faveur d'établissements de bienfaisance ou d'utilité publique ont atteint la somme de 252,910 fr.

Nos grandes villes. — D'après des communications du bureau fédéral de statistique, voici quelle était, au milieu de l'année 1885, la population des principales villes suisses :

Zurich, 26,891 hab.; Zurich avec les 9 communes extérieures 84,785; Bâle, 68,992; Genève, 51,537; Berne, 47,793; Lausanne, 31,856; St-Gall, 23,621; Chaux-de-Fonds, 23,614; Lucerne, 19,375; Winterthour, 15,516; Neuchâtel, 16,662; Schaffhouse, 12,479; Fribourg, 11,840.

Achat de taureaux. — La société d'agriculture de Besançon a décidé l'envoi d'une commission en Suisse, chargée d'acheter 10 taureaux reproducteurs qui seront revendus aux enchères huit jours après leur arrivée, vers le 25 février.

Berne. — Ensuite de nouveaux aveux fait par l'accusé Caillet-Miserez, la justice s'est transportée samedi sur le lieu du crime, et sur les indications de l'assassin on a trouvé l'argent volé à l'enfant Choulat, enfoui au pied d'un arbre. La somme était intacte sauf 2 francs retrouvés sur l'assassin lors de son arrestation.

— Une jeune fille du village de Lyss, âgée de 22 ans, ne pouvait pardonner à son fiancé d'avoir dansé dans un bal avec une autre demoiselle. Dans son désespoir, elle avala un verre de vitriol en présence de son amant. On s'empressa de lui porter secours et les médecins espèrent lui sauver la vie.

Lucerne. — Les employés du bureau postal de Lucerne ont eu, l'autre jour, une singulière surprise. Pendant qu'ils pesaient un colis, après l'avoir dûment inscrit, une voix retentissante sortit soudain des profondeurs de la boîte, lançant cette apostrophe: *So, ihr Buebe!* (Ah, vous autres gamins!) Ils ouvrirent la caisse et y trouvèrent un . . . perroquet. L'oiseau jaseur avait, paraît-il, trouvé un peu long le temps de l'inscription postale et avait fini par jeter ce cri d'impatience.

— Une fête fédérale de musique instrumentale sera célébrée les 1^{er}, 2 et 3 mai à Lucerne.

Schwytz. — L'autre jour, quelques enfants d'un village situé à peu de distance de Schwytz avaient assisté à l'abattage d'un porc, opération qui se faisait dans la rue. Le spectacle plut tellement aux petits curieux qu'ils décidèrent aussitôt, d'un commun accord, de jouer à la boucherie. Nos gamins se partagèrent les rôles; le plus jeune, un bambin de 3 ans, s'offrit pour *faire le cochon* et s'étendit de bonne volonté sur un chevalet. Son frère courut de chercher un grand couteau de cuisine chez ses parents, et dans son zèle à bien remplir son personnage, il allait bel et bien enfoncer la lame dans la gorge du pauvre petit. Un passant intervint à temps et mit fin à ce jeu dangereux.

le tinrent constamment éveillé, et il se leva aux premières lueurs de l'aube, accablé, brisé à la fois par l'inquiétude, la fatigue et un jeûne de près de trois jours.

Au bout de quelques heures, la faim, aiguisée encore par l'air excitant des bois, finit par l'emporter sur toutes ses terreurs, et, sentant que sa raison commençait à vaciller dans son cerveau vide, il se décida à aller demander à manger au village.

Il secoua les herbes attachées à ses vêtements, renoua sa cravate, passa ses doigts dans ses cheveux emmêlés, puis il sortit du bois et s'engagea résolument dans la plaine.

Cinq minutes après il entra dans le village, marchant lentement, la tête penchée vers la terre comme un homme accablé de fatigue, mais jetant à droite et à gauche un regard furtif et défiant, et prêt à prendre la fuite à la première apparence de danger.

Non loin de l'église, c'est-à-dire au centre du village, il aperçut un cabaret dont la mine patriarcale lui parut rassurante. Après s'être convaincu qu'il n'en sortait ni chants, ni cris, ni disputes, ce qui témoignait qu'il était désert ou à peu près, il se décida à y entrer.

— Qu'est-ce qu'il vous faut, mon brave homme? lui demanda la cabaretière, solide paysanne aux larges épaules, à la mine fraîche et épanouie.

— Du pain et du vin, répondit le meutrier.

Et il alla s'asseoir à une table, près d'une fenêtre qui ouvrait sur un jardin.

Il fut bientôt servi.

— Tenez, lui dit la cabaretière, voilà du pain, du vin et du fromage.

(A suivre.)

Bâle-Ville. — La famille de feu M. Ch. Sarasin, décédé ses jours passés à Bâle, a fait de grandes libéralités à divers œuvres pies et d'utilité publique: 50,000 fr. à la maison des missions; 50,000 fr. aux diaconies de la ville; 3000 fr. à la société académique; 10,000 fr. à la société d'utilité publique; 2000 fr. à la société de secours mutuels en cas de maladie, etc.

Tessin. — Le Grand Conseil a voté la loi sur les immunités ecclésiastiques par 62 voix contre 20. Il y a eu au Grand Conseil du Tessin 82 députés conservateurs contre 28 radicaux.

Comme la loi peut être soumise au peuple par la voie du referendum, si la demande en est faite par 5000 citoyens, immédiatement le parti de l'opposition s'est mis en campagne pour recueillir les signatures voulues et, deux jours après le vote, il en avait déjà réuni plus de 3000. On ne doute pas que le chiffre de 5000 soit dépassé. La question sera donc soumise au peuple. En ce moment même, il y a plus de 7000 signatures.

Vaud. — Nos voisins des bords du Léman sont toujours occupés de leur grande question de la réorganisation judiciaire et de la réforme de l'administration. Leurs journaux en sont remplis.

Le cercle de Rougemont vient d'envoyer au Grand Conseil M. Alfred Saugy, candidat des démocrates, qui a réuni à peu près toutes les voix.

— **ORON.** — Hier, au passage de l'express n° 12, allant sur Lausanne, un voyageur voulut descendre de ce train, qui ne s'arrête pas à notre station. Il s'élança sur un tas de neige à 60 mètres de la gare, mais le contre-coup le rejeta vers le convoi; il fut saisi par un marche-pied et atteint par les roues. Il fut relevé par l'office de paix, 18 mètres plus loin à l'état de cadavre, les deux pieds broyés, un bras presque amputé et le crâne fracturé.

Il a été reconnu pour un Fribourgeois de Gillarens.

Genève. — C'est lundi qu'ont commencé les débats contre la *Banque de Genève* devant les assises fédérales réunies à Genève.

Le réquisitoire de M. Perrier, télégraphie-t-on à l'*Estafette*, a duré trois heures. Il a été d'une dialectique brillante et serrée. Il a dit que la loi n'est pas susceptible de deux interprétations, et que le jury doit rendre un verdict affirmatif pour sauvegarder le respect dû à la loi. M. Perrier reconnaît que l'honorabilité de l'accusé et le crédit de la Banque de Genève ne sont pas en cause.

M^e Martin, défendant M. Racine, critique vivement la loi fédérale et proteste contre la décision du Conseil fédéral.

M^e Lachenal, défendant M. Babel, est encore plus violent. Il fait une charge à fond contre l'inspecteur des banques et demande une libération au nom de la confraternité suisse.

M. Roguin fait ensuite un long résumé de la cause et dit, le cas échéant, la cour saura faire une application mesurée de la peine. Il déclare que le jury n'a pas à statuer sur la conduite du Conseil fédéral et que les appréciations des avocats à cet égard ont été déplacées.

MM. Racine et Babel sont reconnus tous deux coupables par 10 voix contre 2.

Le lendemain la cour a condamné M. Racine à 300 fr. d'amende et M. Babel à 50 fr.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, un incendie a détruit dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève, par une violente bise, une dizaine de baraques. Les pertes matérielles sont sensibles, il n'y a, fort heureusement, pas de victimes, sauf deux chevaux et une chèvre qu'il a été impossible de sauver. Le danger a été très grand; hier, à 2 heures après midi, les sapeurs des Eaux-Vives étaient encore occupés à l'extinction des décombres.

CANTON DE FRIBOURG

Dans la nuit de vendredi dernier, un voleur s'est introduit dans l'église de Gevisiez, qui n'était pas fermée à clef, et s'est emparé des quatre chandeliers du maître-autel avec leurs cierges. Les traces laissées sur la neige indiquent que le voleur était accompagné d'un gros chien.

Séance du Conseil d'État du 5 février 1886.

M. William Schopfer, de Gessenay, canton de Berne, obtient une patente de pharmacien pour pratiquer dans le canton.

— M. Xavier Berguin est nommé à titre définitif copiste de la Chancellerie.

— On accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Placide Grangier en qualité de syndic de Montbovon, et on nomme en son remplacement M. Jean Grangier, au dit lieu.

— Le règlement élaboré par la Société de laiterie de La-Joux est adopté.

— On autorise la commune de Corbières à contracter un emprunt hypothécaire, celle d'Estavayer-le-Lac à vendre des immeubles et celle de Lentigny à procéder à un échange et à une vente de terrain.

GRUYÈRE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que, sur la demande de plusieurs personnes de la ville de Bulle, le célèbre prestidigitateur et magicien Velle est arrivé et se dispose à donner une représentation dans notre ville, dimanche le 14 février, à 8 heures. A cet effet, M. Wæber, Eug., a bien voulu mettre à sa disposition la grande salle de l'hôtel des Alpes; rien ne manquera donc pour procurer aux spectateurs une soirée agréable et attrayante.

D'après ce que nous disent les journaux de Fribourg et des autres villes, où M. Velle s'est déjà produit, ses tours d'adresse et ses expériences de magnétisme atteignent la perfection. Le spectateur est constamment sous le charme. Nous ne mentionnerons ici que la femme vivante coupée en deux, tour d'optique où l'illusion est complète.

On nous annonce de La Roche la mort d'un excellent citoyen, M. Aloys Brodard, qui vient de succomber, à la fleur de l'âge, aux ravages d'une impitoyable maladie de poitrine.

M. Aloys Brodard jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens. Il était dépositaire postal à La Roche et secrétaire communal. C'était l'homme serviable par excellence. Ses bourgeois avaient recours à son obligeance chaque fois qu'ils avaient une communication à faire au dehors.

Aloys Brodard a rempli pendant un certain nombre d'années l'office de greffier de la justice de paix. Il eut, lui aussi, l'honneur d'être dégoûté pour ses opinions politiques. Car Aloys Brodard appartenait de cœur au parti conservateur modéré.

Une autre tombe vient de se fermer sur la dépouille mortelle d'un autre brave homme.

Mercredi, on enterrait à Lessoc le doyen des instituteurs fribourgeois, M. Révérien Robaday, qui a vécu plus de cinquante années à l'enseignement public dans le canton de Fribourg.

Nos hommages aux cendres de ce vétéran!

La foire.

On s'aperçoit de l'approche du printemps. Il n'est pas de jour où des marchands et amateurs, venant d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de France ou des cantons voisins, ne parcourent le pays pour y acheter du bétail. Car notre race tachetée de Fribourg et de Berne est toujours de plus en plus appréciée et demandée.

Quand nos vaches de la race fribourgeoise ou bernoise sont convenablement nourries et soignées, elles peuvent donner autant de lait que les hollandaises ou les schwytoises. Elles ont sur elles ce grand avantage de fournir un plus grand poids de viande de boucherie: et c'est par l'abattoir que finit nécessairement le bétail. Enfin, notre race fournit aussi de meilleures bêtes de trait.

A propos. Hier, un de nos campagnards les plus intelligents, faisant la remarque que, sur le char de foire de Bulle, il n'y avait pas plus du cinquième du bétail au manteau noir et blanc, me demanda si je croyais ce qu'il avait entendu raconter par un ancien, à savoir que nos vaches au manteau noir et blanc descendent des hollandaises qui ont effectivement elles-mêmes toutes un manteau noir et blanc et qui ne diffèrent des nôtres que par un corps moins cossu et un thorax plus étroit. L'importation, me dit-il, aurait eu lieu, il y a environ deux siècles, par des officiers fribourgeois qui avaient pris du service en Hollande.

La foire a été excellente. Tout ce qui était de qualité et de prix a été rapidement enlevé et à de beaux prix. Environ 500 têtes de gros bétail sont parties de Bulle.

Nos paysans commencent à reprendre espoir. Si seulement l'herbe ne se faisait pas trop attendre ce printemps!

Deux de nos abonnés nous demandent où l'on peut se procurer de la poudre de scories Thoma dont nous avons parlé dans notre dernier numéro et qui contient du 16 au 17 % d'acide phosphorique.

Le *Journal d'agriculture du canton de Berne* donne l'adresse de M. P. Kramer, Linde, Berne; la *Feuille centrale suisse* indique la fabrique d'Erlikon qui en a fait un mélange et qui vend 4 fr. 80 par 100 kg., sac perdu, pris en gare à Erlikon, canton

de Zurich, cide phospl

Il y a un du pays, p était sollici du district gueron, de

M. D. for ment accep une prome

Au jour quereur se circonstanc avaient pa il pria qu'il pouvoir liv venant de pris des re tance du r avait obten définitive d

L'acquér à crédit un meubler et

Mais, h prenait, a son épous champs, e bétail qu'i

François sonnage qu sition du d wyl et a d femmes do t-on, ni so

Beriswv ture de Bu deux comp

Voilà ce y a des re donner.

Comme qu'y avait question de tie a été r d'expulsi elle n'aur

tout le m d'armer le pour répr des préte proscripti ne conspi français s souverain per par l des paren un adage pas pâtr

Et-il n plus injus roturiers.

Glass

Fers

Tuyau conduit dernier sy

mique. Scies i garanties.

les. Toi mètres.

taux. Jo du jeune

vey pour présentan Zurich po

parquets. qualité.

Ch

Médic

A

sera à pes, tou le trois mois.

de Zurich, son produit, lequel contient le 10 % d'acide phosphorique.

Un audacieux faussaire.

Il y a une quinzaine de jours, un honorable citoyen du pays, propriétaire d'un beau domaine à Bulle, était sollicité par un inconnu, se disant originaire du district de la Glâne et s'appeler François Margueron, de lui vendre sa propriété.

M. D. formule ses exigences qui furent immédiatement acceptées, puis on alla chez le notaire écrire une promesse de vente en due forme.

Au jour fixé pour les stipulations définitives, l'acquéreur se présente et, s'excusant de ce que des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui avaient pas permis d'apporter les espèces promises, il pria qu'on passa outre, disant qu'il était sûr de pouvoir livrer 5 à 8000 fr. dans la huitaine, provenant de la dot de sa femme. Le vendeur, qui avait pris des renseignements sur la moralité et la bassesse du nommé F. M., son acquéreur, et qui les avait obtenus excellents, consentit à écrire la vente définitive de sa propriété.

L'acquéreur entra même en possession, puis acheta à crédit un certain nombre de pièces de bétail pour meubler et exploiter le domaine acquis.

Mais, hier soir, l'audacieux acheteur de Derdin prenait, avec deux femmes dont l'une devait être son épouse et l'autre sa belle-mère, la clef des champs, emportant l'argent réalisé en revendant le bétail qu'il avait obtenu à crédit.

François Margueron était un faux nom : le personnage qui se l'était attribué pour arriver à l'acquisition du domaine de Derdin s'appelle Udalrich Bärswyl et a déjà de fâcheux antécédents judiciaires. Les femmes dont il était accompagné ne seraient, assurément, ni son épouse ni sa belle-mère.

Bärswyl, immédiatement signalé par la préfecture de Bulle, doit être arrêté à Lausanne avec ses deux complices femmes.

Voilà ce que l'on se raconte partout à Bulle. S'il y a des rectifications, nous nous empresserons de les donner.

ÉTRANGER

Commençons par la France. L'agitation factice qu'y avait provoqué la proposition d'amnistie et la question d'expulsion des princes se calme. L'amnistie a été repoussée par 347 voix contre 116; la question d'expulsion des princes n'est pas encore vidée, mais elle n'aura, croyons nous, guère plus de succès. Car tout le monde comprend qu'il est bien plus logique d'armer le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le ministère, pour réprimer toutes les velléités insurrectionnelles des prétendants, que de coucher dans une loi de proscription des articles catégoriques. Si les princes ne conspirent pas, pourquoi les proscrire : ils sont français au même titre que les autres, et il serait souverainement injuste de les punir ou de les frapper par la seule et unique raison qu'ils auraient eu des parents ou des grands-parents sur le trône. C'est un adage d'équité vulgaire que les enfants ne doivent pas pâtir pour les faits et gestes de leurs parents.

Et il n'y a pas de raison pour que la nation soit plus injuste vis-à-vis des princes que vis-à-vis des roturiers.

En Italie, les votes se succèdent à la Chambre où le ministère a été plus d'une fois sur le point d'être renversé. Il faut dire cependant que l'Italie fait maintenant peu parler d'elle.

Heureuses les nations dont on parle peu. C'est la preuve qu'elles parcourent paisiblement le chemin du progrès, lent mais sûr. Et l'Italie est une de ces nations.

Il a été beaucoup glosé, ces derniers temps, d'une idée généreuse qui aurait poussé dans le cerveau de quelques démocrates espagnols. Il s'agissait d'une fédération de républiques latines. La France, l'Espagne et le Portugal se garantiraient réciproquement une forme de gouvernement républicaine, concluraient une alliance contre les attaques du dehors, mais continueraient à se gouverner comme elles l'entendraient. Ce serait à peu près l'ancien pacte suisse d'avant 1848.

Mais c'est là, malheureusement, une utopie, c'est-à-dire un généreux projet, impossible à mettre en pratique.

Malgré la pression des puissances, tout n'est pas encore terminé en Orient. Si l'on peut envisager la question bulgare comme à peu près terminée par l'annexion personnelle ou réelle de la Roumélie, il n'en est pas de même du couffit grec qui pourrait bien rouvrir toutes les complications.

L'on dit en effet, dans les journaux bien renseignés, que la Serbie et la Grèce auraient déjà conclu une alliance pour faire la guerre à la Turquie, et l'on désigne l'empereur de Russie comme l'instigateur de cette manœuvre. Ne disions-nous pas dernièrement que l'attitude de la Grèce vis-à-vis des notes collectives des puissances ne nous paraissait pas explicable et qu'il y avait certainement derrière elles un puissant gouvernement qui excitait ce petit pays à braver les menaces de la diplomatie européenne? Et voilà qu'on nous nomme l'empereur de Russie.

A Londres, la cité aux trois millions d'habitants, les ouvriers sans travail, excités par des factieux, se sont réunis et ont parcouru les rues de Londres, en colonnes innombrables, proférant des menaces contre les capitalistes et les bourgeois, et demandant du travail et du pain.

La panique est grande et tous les limiers de la police ont été mis sur pied.

Il est difficile cependant qu'avec des gendarmes seulement on arrête ce formidable mouvement des couches inférieures de la société anglaise.

Serait-ce le commencement d'une révolution sociale et économique?

APICULTURE

Le rucher et son emplacement.

Le moment arrive pour ceux qui veulent se procurer des abeilles ou qui en possèdent déjà de construire un rucher.

Chacun sait qu'on donne le nom de *rucher*, *apier* ou *abeiller* au petit bâtiment destiné à loger un plus ou moins grand nombre de ruches. Il doit être construit solidement, afin que rien ne puisse l'ébranler. Son toit doit être très incliné et recouvert en tuiles ou en bardeaux, afin qu'en temps de pluie l'eau ne puisse pas y séjourner. Ce bâtiment ne peut guère avoir plus de quatre tablettes, lesquelles doivent être au moins à 60 ou 75 centimètres de distance pour qu'on ait la facilité de placer des capuchons sur les

ruches et même dans certains cas une autre ruche. Cela dépend d'ailleurs du système de ruches qu'on a adopté.

Un rucher bien construit doit avoir, si c'est possible, une porte derrière ou sur un des côtés, et assez de place pour aller et venir du même côté, surtout pour entrer et sortir les ruches, quand on est dans la nécessité de les examiner intérieurement ou de faire une opération quelconque.

Par précaution contre les visiteurs nocturnes bipèdes, et pour empêcher leurs doigts crochus de s'emparer des capuchons garnis de miel vierge, il faut, quand on en a le moyen, munir la face du rucher de barres de fer, placées à 15 centimètres l'une de l'autre.

Si le rucher est muré sur le fond ou sur les côtés, il faut qu'il soit assez vaste afin que l'air puisse s'y renouveler et que la chaleur concentrée n'inquiète pas les abeilles.

La meilleure manière de construire un rucher, consiste à le faire simplement avec des planches et de lui donner un large avant-toit qui garantisse les ruches de la pluie et des rayons d'un ardent soleil.

Les personnes qui ne cultivent pas les abeilles en grand peuvent se passer de rucher. Elles n'ont qu'à placer leurs ruches dans les allées d'un jardin ou ailleurs et les abriter par une toiture très inclinée. Rien de plus coquet et de plus gracieux qu'un certain nombre de ruches disséminées dans un jardin ou dans un bosquet d'arbres à fleurs odoriférantes. Le suave parfum des fleurs et le joyeux bourdonnement des abeilles inviteront certainement le propriétaire à venir se reposer dans ce lieu délicieux et à y méditer dans le grand livre de la nature.

(A suivre.)

JEAN DE SIEBENTHAL.

Annonces officielles.

DISCUSSIONS.

1. Théophile Morel, ci-devant maréchal à Vaulruz, actuellement fugitif. — Inscr. reçues à Bulle jusqu'au 11 mars.
2. Succession répudiée de Catherine Staub, feu Chrétien, de Wohlen, en son vivant domiciliée à Courlevon. — Inscr. reçues à Morat jusqu'au 6 mars.
3. Albert Spetig, feu Jean, aubergiste et boulanger à Morat; — Inscr. reçues à Morat jusqu'au 27 février.
4. Maurice Tache, dit des Murailles, de Remaufens et y domicilié. — Inscr. reçues à Châtel-Saint-Denis jusqu'au 15 mars.
5. Succession répudiée de Rodolphe Weber, de Golaten, en son vivant chiffonnier à Ulmiz. — Inscr. reçues à Morat jusqu'au 13 mars.

Mercuriale du marché de Bulle

le 5 février 1886.

		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle)	les 100 kilos	20	—	à	22
Avoine	» » » 100 »	18	—	à	20
Pommes de terre	» » » 20 litres	—	70	à	80
Porcs gras (marché)	le 1/2 kilo	—	46	à	48
Beurre	» » » le 1/2 kilo	1	10	à	20
Oeufs	» » » la douzaine	1	—	à	20
Viande de bœuf	» » » le 1/2 kilo	—	60	à	—
Viande de mouton	» » » » » »	—	70	à	—
Viande de veau	» » » » » »	—	43	à	45
Pain blanc	» » » » » »	—	36	à	—
Fromage gras	» » » » » »	—	48	à	52
Fromage maigre	» » » » » »	—	25	à	35
Fromage blanc (sérac)	» » » » » »	—	14	à	16
Vacherin	» » » » » »	—	48	à	50

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann. (Voir l'annonce). (H1Y)

Glasson & Co, à Bulle

Fers et Quincaillerie.

Tuyaux en fer étré pour conduites d'eau. Hache-paille, dernier système. Buanderie économique. Pompes à purin.

Scies à eau et scies circulaires garanties. Peaux de caillots vieilles. Toiles à fromages. Thermomètres. Pâtes à polir tous les métaux. Joug, pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de KREBS à Vevy pour retaillage de limes. Représentants de la maison FINSLER à Zurich pour cire et paille de fer pour parquets. Houille de forge, première qualité. [25]

Ch. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire et le troisième jeudi de chaque mois. [1695 41]

Un point capital pour la préparation des

SOUPE MAGGI

est de les saler suffisamment et de les faire bouillir, jusqu'à ce qu'elles deviennent un peu crémeuses, ce qui dure environ 15 minutes de forte ébullition. — La bonne ménagère saura facilement et avec avantage en varier le goût, en y ajoutant soit des restes de repas, ne pouvant être mieux utilisés, soit des carrelots de pain grillé, etc. etc. [21]

MISES PUBLIQUES

L'agent d'affaires soussigné à Bulle, au nom du conseil de régie de la commune d'Enney, exposera en vente par voie de mises publiques à l'auberge communale d'ENNEY, lundi 22 février prochain, dès 2 heures après-midi, aux conditions qui seront lues avant la mise, l'immeuble désigné au cadastre de la commune d'Enney sous l'art. 617, consistant en une maison avec grange et écurie.

Bulle, le 18 janvier 1886.

Louis FASEL, agent d'affaires.

LICITATION

Lundi 22 février 1886, de 1 à 4 heures du jour, à l'auberge de la Cantine à AVRY-DEVANT-PONT, il sera exposé à vendre en mises publiques aux conditions qui seront lues, les immeubles désignés sous les art. 165 c, 166 a, 168 da, 169 ba, 170 d, 181 aag, 181 aah, 169 a, 170 c, 166 l, 165 a, 165 b, 166 c, 167, 170 bb, 168 ac, 169 cb, 169 bb, 170 ba, 170 e, 181 aaf, 181 aai, 166 d, du cadastre de la commune de Pont-en-Ogoz.

Pr MM. Bourguet, Liard et Rey, A. DAVET, procureur. [61]

Taureau.

Un beau taureau de deux ans, taconné noir, est à la disposition des éleveurs, chez [60]

Aug. Reichlen, à La Tour-de-Trême.

A VENDRE

Une petite machine à vapeur de la force de 3/4 de cheval, en très bon état. La chaudière peut être prise séparément. [49]

S'adresser au bureau de la Gruyère.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ.
PRÉPARATION INSTANTANÉE

A l'imprimerie de la GRUYÈRE:

Calendriers de poche
de 80 cent. à 2 fr. 50.

**Compagnie du chemin de fer
BULLE-ROMONT**

Un concours est ouvert pour la fourniture de **ballast**.

Le cahier des charges dépose au bureau de l'ingénieur de la compagnie, à la gare de Bulle, où l'on peut en prendre connaissance.

Les soumissions devront être déposées cachetées et avec la souscription *fourniture de ballast*, jusqu'au mercredi 6 mars au plus tard. [69]

F. BUGNON

médecin-chirurgien-dentiste
à FRIBOURG

se rend à **Bulle**, hôtel de l'Union, à **Romont**, hôtel du Cerf, à **Châtel-St-Denis**, hôtel de *Ville*, tous les jours de foire.

Opérations et posage de dents sans douleurs, système américain.

Gouttes Péruviennes pour la guérison instantanée des dents douloureuses; dans toutes les pharmacies à 1 franc le flacon. [73]

La compagnie BULLE-ROMONT demande, pour le dépôt de Bulle, un **bon ouvrier forgeron**. Engagement au mois. Adresser les offres, en indiquant les références, au bureau de l'ingénieur. [70]

On demande

une **apprentie-modiste** et une **ouvrière** ou apprentie pour coudre les chapeaux de paille, à la [74] **Chapellerie genevoise**, à Bulle.

Domestiques.

Un homme et une femme mariés, d'âge mûr, sans enfants, forts et robustes, porteurs de certificats, désirent se placer ensemble comme maître domestique et servante à la campagne ou pour diriger une exploitation agricole. — Le journal renseignera. [64]

A LOUER

Un **petit appartement** pour le 1^{er} mars. — S'adresser à M. MULLER, boulanger, à Bulle. [75]

Appartement à louer

à la **TOUR-DE-TRÈME**. — Le bureau du journal indiquera. [63]

A LOUER

au bas de la Grand'Rue à Bulle, un **petit appartement** et une **forge avec l'outillage** le plus complet, tel que: machine à percer, machine à courber les cercles, bicornes, filières, etc. L'atelier y attendant est déjà occupé par un charbonnais parfaitement son état.

On cédera une certaine quantité de houille et de fer brut et ouvré.

S'adresser à M. MAGNIN, avocat, à BULLE. [44]

Tavillons à vendre.

Chez M. Jean Paul SOTTAS, à *Gumefens*, environ 20,000 bardeaux ou tavillons de toute beauté et de 1^{re} qualité

A VENDRE

la **maison** appartenant aux enfants de feu Constant Sudan à EPAGNY. La mise aura lieu à l'auberge des *Adoux* **lundi 15 février** prochain, dès 2 heures après-midi, aux conditions qui seront lues. [59]

A VENDRE

Deux belles **laies** portantes pour le commencement de mars. — S'adresser à Jean STEINER, fermier, chez Jacob Trachsel, en Planchy près Bulle. [56]

Grande salle de l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

Dimanche 14 février 1886

BUREAU : 7 h.

RIDEAU : 8 h.

Une seule représentation extraordinaire et sans précédent donnée par le célèbre prestidigitateur hongrois

VELLE



Cette représentation sera la plus attrayante et la plus nouvelle.

M. Velle magnétisera des personnes prises parmi les spectateurs; il fera chanter et danser

25 DAMES

de la société qui voudront bien se prêter à cette merveilleuse séance.

Pour la première fois à Bulle, la grande nouveauté à sensation:

**Une dame vivante
séparée en deux.**

PRIX DES PLACES:

Numérotées 2 fr.

Premières 1 fr.

On peut se procurer des billets à l'avance au café de l'HOTEL DES ALPES. Pour les détails, voir le programme. [76]

Mises publiques.

La commission de liquidation des biens composant la succession de feu MARTIN KOLLY, en son vivant propriétaire aux *Granges*, rière La Tour-de-Trême, exposera en vente, sous de favorables conditions, par voie de mises publiques, tous les immeubles lui ayant appartenu, situés dans cette dernière commune, qui consistent en une belle maison d'habitation, grange, écurie, dépendances et environ 6 1/2 poses d'excellent terrain à proximité, le tout taxé à bas prix.

Les mises auront lieu au café de l'hôtel du *Cheval-Blanc*, à Bulle, le **jeudi 18 février** prochain, dès les 2 heures du jour. Bulle, le 8 février 1886.

Au nom de la commission de liquidation: Aug. BARRAS, greffier-subst. [72]

Mises publiques.

Le soussigné, en sa qualité de curateur de RODOLPHE GREMION, feu Joseph, dit du Bugnon, à ENNEY, fera vendre en mises publiques à l'auberge communal à Enney le **mardi 16 février** prochain, dès 2 heures après-midi, aux conditions qui seront lues avant la mise, les immeubles et part d'immeubles que le prénommé Gremion possède à Enney et qui sont désignés au cadastre de dite commune sous les art. 631, 632, 633, 634 a, 640, 659, 644, 645, 53, 167 a, 695 bb, 585 ab, 695 bc, 167 b, 220 a, 220 b, 447, 642, 752, 753 a, 751, 750, 667, 668 a et 669, lieux dits: *Au Bugnon, Au Fay, La Combaz, Fin de la Chenaux, La Roncleinaz, Au Bugnon-damont, La Peyra, La Charmille et La Chenalettaz*. Bulle, le 18 janvier 1886.

Louis FASEL, agent d'affaires. [39]

Administration forestière du canton de Vaud.

Arrondissement de Payerne.

Un concours est ouvert: 1^o pour la fourniture, et 2^o pour la plantation de 200,000 plants d'aunes blancs (vernes) destinés à boiser la grève de Cudrefin (lac de Neuchâtel), le printemps prochain.

Ces plants devront avoir au moins 40 centimètres de longueur, être de bonne qualité, et sont à rendre à Cudrefin au fur et à mesure des besoins.

Adresser les offres, avec indication des prix, franco au soussigné à Payerne, jusqu'au 14 février prochain.

Payerne, le 27 janvier 1886. Le forestier du 1^{er} arrondissement: Albert JAN. [55]

**Le véritable
COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ**

si apprécié depuis 12 ans, contre anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, le froid aux pieds et aux mains, la débilité précoce, etc., est en vente dans les pharmacies PITTET à *Fribourg*; BOËCHAT & BOURGKNECHT à *Fribourg*; PORCELET à *Estavayer*; WETZSTEIN à *Châtel-St-Denis*; SUDAN à *Bulle*; GOLLIEZ à *Morat*; — le litre pour une cure 5 fr., le 1/2 litre 2 fr. 50.

Eviter avec soin les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers et le nom de *Fréd. Golliez*.

Dans les mêmes pharmacies on peut se procurer:

Le sirop dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux.

L'alcool Golliez à la menthe et camomille.

L'externum américain au capsicum. (H 816x) [71]

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) de Joh. P. Mosimann, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament, composé d'herbages les plus recherchés des montagnes de l'Emmenthal est un fortifiant très-actif qui purifie et renouvelle le sang et rend une nouvelle vigueur à toute personne faible. — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à toutes les bourses. (H 1 Y) [124]

Dépôts dans les pharmacies: à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public qu'à partir de ce jour il dessert

**l'auberge du TIR
à BULLE.**

Service prompt et soigné.

Consommation de première qualité. Se recommander

[54] **Martin MORAND.**

Boulangerie-épicerie.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de s'établir comme boulangier dans la maison de M. Léon BORCARD, rue du *Tirage*, à Bulle, avec magasin d'épicerie.

Il sollicite la confiance du public qu'il espère mériter par la bonne qualité de ses marchandises.

[52] **Edouard DUBOIS.**

On trouve

à la boulangerie Messerli, en face de l'église à Bulle:

Des **farines** 1^o, 2^o, 3^o et 4^o qualité, ainsi que **tourteaux de sésame moulu, froment concassé et son**. Prix réduits.

[38] Charles MESSERLI.

Au moulin de Bulle:

Blés et **avoines** comprimés. **Maïs** concassés, gros et fin; **tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1^o qualité. **Farines** de blés du pays et **sons**. — Moutures diverses à façon. — Prix réduits. [35]

Filature de lin Burgdorf

Filage à façon de lin, chanvre et d'é-toupes. Ouvrage soigné, prompt livraison, prix modérés. — Tissage du fil sur demande spéciale.

DÉPOT: M. Eugène Wæber, à Bulle. (M 2150 Y) [1656]

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au [24] **Notaire Favre, Bulle.**

Plus de douleurs!

BAUME LINIMENT

du Spécialiste-Électricien **Morana**, remède externe efficace contre toutes les douleurs, rhumatismes, rhumatismes articulaires, points de côté, torticolis, lumbagos, maux de reins, sciaticques, etc. Envoi de prospectus franco sur demande. Prix du flacon, 75 cent., 1 fr. 25 et 2 fr. 25. Expédition contre mandat ou timbres-poste.

S'adresser à M. **Morana**, 44, rue de Lausanne, **Genève**, et chez les principaux droguistes. (H 709 X) [62]

Crevasses

gerçures, brûlures, engelures, ouvertures, dartres, feux du visage, varices, plaies sont rapidement cicatrisées avec la véritable **Gelée siccative GOLLIEZ** à la marque des deux palmiers. Le flacon 1 fr. — par poste fr. 1,20. Pharmacie du Haut à *Morat* et dans les pharmacies. (O Fr. 473) [1697]

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

cors aux pieds

causés, durillons, verrues est selon de nombreuses attestations

le **P'Acetine**

du pharmacien **Wankmiller** à *Weiheim*. Prix: la boîte 1,50. — Dépôts: pharmacies: à BULLE, *Rieter* et *Sudan*; ROMONT, *Comte*. (H 82202) [1754]

Bulle. — Imprimerie Lenz & Filsler.